

Réf : 0110162 : 1 L
0110163 : 5 L

- Le désinfectant idéal pour renforcer la biosécurité en élevages (TP3)
- Efficacité prouvée sur les oocystes, virus, bactéries, mycobactéries, champignons, ascaris et levures
- Actif en présence de matière organique
- Efficacité durable

Prophyl® S est le biocide essentiel pour la mise en place de barrières de biosécurité dans tous types d'élevage et particulièrement en situation sanitaire à risque. Il permet de lutter contre tous types de pathogènes, y compris ceux qui sont impliqués dans les diarrhées néonatales. Il reste actif même en présence de matière organique. Prophyl® S est un désinfectant large spectre, bactéricide, levuricide, fongicide, virucide également efficace à 2 % en 2 h sur les oocystes de protozoaires (coccidies genre *Eimeria* et *Cryptosporidium parvum*) et sur Ascaris.

CARACTÉRISTIQUES

Combinaison synergique d'un composé phénolique chloré (Chlorocrésol) et d'acide glycolique :

- Propriétés désinfectantes : les propriétés lipophiles du chlorocrésol associées au pouvoir kératolytique de l'acide glycolique permettent à Prophyl® S de détruire tous types de micro-organismes mais aussi de façon significativement plus efficace les micro-organismes protégés par des parois importantes (bactéries Gram-champignons, oocystes,...) et de rester actif même en présence de matière organique.
- Propriété surfactives : un pouvoir mouillant et émulsionnant dû au tensio-actif confère à Prophyl® S une propriété d'imprégnation des matières organiques limitant ainsi une dissémination des micro-organismes lors du nettoyage du produit.
- Le pH acide optimise les propriétés désinfectantes du produit.

COMPOSITION

Concentré soluble liquide contenant :

- Chlorocresol (CAS 59-50-7) : 17,0 % (m/m)
- Acide Glycolique (CAS 79-14-1) : 4,9 % (m/m)

PROPRIÉTÉ PHYSICO-CHIMIQUES

- État physique : liquide bleu
- Odeur : odeur phénolique caractéristique
- Densité à 20°C : 1,065
- pH du produit pur : 2,3
- pH à 1 % : 4,5
- pH à 2 % : 3,5

EFFICACITÉ

- Bactéricide (4 souches de référence) : 1,0 % (1:100) selon EN 14349, 10°C, 30 mn, saleté élevée
- Levuricide (*Candida albicans*) : 1,0 % (1:100) selon EN 16438, 10°C, 60mn, saleté élevée
- Fongicide (*Aspergillus brasiliensis*) : 1,5 % (1:67) selon EN 16438, 10°C, 60 mn, saleté faible
- Virucide : (virus ECBO) : 2,0 % (1:50) selon EN 14675, 10°C, 30 mn, saleté faible

N° Tél. **05.49.83.30.30**
Fax : 05.49.83.30.50

www.alliance-elevage.com
ap@alliancepastorale.fr

Code APE : 9411 Z
RCS Poitiers : 781 541 685
1 route de Chauvigny
86500 Montmorillon

48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

depuis 1933...

Prophyl S
Mai 2022
Page 1/3

- Cryptosporicide et Coccidiocide : 2,0 % (1:50)
Souches : *Cryptosporidium parvum* et *Eimeria spp.* Selon méthodologie DVG de test d'efficacité anticoccidienne conforme au guide de l'ECHA et conduit par un laboratoire BPL indépendant.
- Mycobactéricide (*Mycobacterium avium*) : 1,5 % (1:67) selon EN 14204, 10°C, 60 mn.
- Activité virucide selon EN 14675 :
 - Virus nus : Enterovirus bovin de type I (ECBO) à 2 % en 30 mn, Parvovirus bovins à 2 % en 30 mn, Fièvre Aphteuse à 1 % en 30 mn.
 - Virus enveloppés : Grippe Aviaire (H1N1) à 1 % en 5 mn, BVD à 1,5 % en 5 mn, Maladie de Newcastle à 0,2 % en 30 mn.
- Ascaris suum* : 2,0 % (1:50)

*souches : *Cryptosporidium parvum* et *Eimeria spp.* Selon méthodologie DVC de test d'efficacité anticoccidienne conforme au guide de l'ECHA et conduit par un laboratoire BPL indépendant.

MODE D'EMPLOI

Utiliser Prophyl® S à chaque vide sanitaire.

✓ Première désinfection

Pulvérisation des surfaces, désinfection bactéricide, levuricide, fongicide et virucide.

- Diluer Prophyl® S de 1 à 2 % dans l'eau, selon l'effet recherché, soit 1 à 2 L pour 100 L de solution.
- Pulvériser la solution sur les surfaces (murs, sols et plafonds) et matériels en basse pression à raison de 200 à 300 ml par m² (à la limite du ruissellement).
- Laisser agir de 30 à 60 mn selon l'effet recherché.
- Augmenter le temps de contact en cas de température basse.

✓ Prévention Coccidies et Cryptosporidies

Préparer une solution de Prophyl® S à 2 %. Pulvériser les sols et les murs préalablement nettoyés (à hauteur des animaux) à raison de 0,4 L par m² de surface sur sols béton et à raison de 0,5 L par m² de surface sur les sols en terre battue. Laisser agir 2 h minimum.

- Recommandation : appliquer Prophyl® S sur les niches et les cases à veaux, agneaux, chevreaux. Un vide sanitaire régulier est nécessaire pour éliminer les parasites.

✓ Trempage du petit matériel

Préparer une émulsion de Prophyl® S de 1 à 2 % selon l'effet recherché, soit 1 à 2 L pour 100 L d'eau.

- Plonger les matériels et petits équipements propres dans la solution
- Brosser les matériels et équipements
- Laisser agir 30 mn minimum. Rincer à l'eau.
- Augmenter le temps de contact en cas de température basse.

✓ Sols et abords des bâtiments

Préparer une solution de Prophyl® S à 2 %, à raison de 300 ml à 500 ml par m² directement sur les surfaces.

✓ Pré désinfection en situation sanitaire à risque

Pulvériser à basse pression la solution de Prophyl® S à 2 %, à raison de 300 ml à 500 ml par m² directement sur les surfaces, préalablement à toute intervention. Laisser agir 12 à 24 h puis nettoyer à haute pression et procéder à une désinfection par pulvérisation.

✓ Pédiluves

- Utiliser une solution de Prophyl® S à 2 % : 2 L pour 100 L de solution.
- Prévoir des pédiluves d'une capacité approximative à 10 à 15 L avec une hauteur minimum de 10 cm.

Remplir les pédiluves avec la solution Prophyl® S et les placer à l'entrée de chaque bâtiment à l'abri des intempéries.

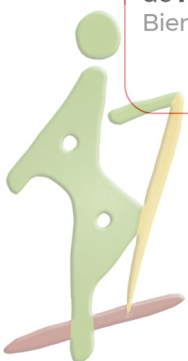
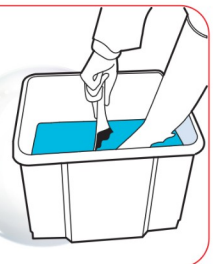
Remplir les pédiluves avec 9,8 L d'eau et ajouter 0,2 L de **Prophyl® S**. Bien mélanger.



À l'aide d'une brosse dure, bien nettoyer les bottes et en particulier les semelles avant d'utiliser le pédiluve.



Tremper les bottes dans la solution désinfectante et utiliser une brosse douce pour les semelles.



- Laisser agir la solution pendant 1 mn minimum à 10°C.
- Changer la solution désinfectante une à deux fois par semaine, en fonction de la charge organique de la solution.

✓ **Rotoluves** : la taille recommandée est de 15 à 20 cm de haut, 4 à 6 m de long et 4 m de large.

Les véhicules doivent traverser lentement le rotoluve afin d'éviter tout débordement.

Changer la solution désinfectante une ou deux fois par semaine en fonction de la charge organique de la solution.

✓ **Désinfection des véhicules de transport d'animaux**

Les véhicules doivent d'abord être nettoyés avec une solution détergente. Bien rincer le détergent avant l'application de Prophyl® S.

- Utiliser Prophyl® S à 2 % : 2 L de Prophyl® S pour 100 L de solution.
- Pulvériser la solution sur le véhicule à raison de 200 à 300 ml par m², à la limite de ruissellement.
- Laisser agir 5 mn à 10°C.

RÉGLEMENTAIRE

- Biocide TP3
- Non classé au transport (ADR)
- Non classé dangereux pour l'environnement selon la réglementation CLP
- Non concerné par les limites de stockage ICPE.

CONDITIONS DE STOCKAGE

- Se conserve 3 ans dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel
- Ne pas réutiliser l'emballage
- Nettoyer les matériels d'application à l'eau
- Ne pas appliquer sur les surfaces en contact avec les denrées alimentaires
- Prophyl® S s'applique avec les équipements de protection standards : combinaison étanche recouvrant l'ensemble du corps, des gants et des lunettes de sécurité.
- Bien refermer le bidon après chaque utilisation
- Utiliser les biocides avec précautions. Consulter la fiche de sécurité et l'étiquette avant toute utilisation.
- Usage réservé aux professionnels

PRÉSENTATION

Bidons de 1 L et 5 L.

